

AVIS PUBLIC

Propriété sise au 600, rue Jean-Marchand (lot 3 021 150) secteur Lévis

La population est avisée qu'à sa séance ordinaire du conseil d'arrondissement Desjardins qui se tiendra le **mercredi 28 août 2019, à 18 h 30**, à la salle Desjardins située au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis (secteur Lévis), le conseil statuera sur la demande suivante :

- Rendre conforme :
 - l'aménagement de 28 cases de stationnement hors rue au lieu de 53 cases minimum pour un usage industriel ;
 - la largeur minimale d'une allée de circulation à double sens à 5,7 mètres au lieu de 6,5 mètres ;
 - la distance minimale du mur latéral droit du bâtiment principal, pour l'espace de stationnement hors rue, à 0 mètre au lieu de 1,5 mètre ;tel que prescrit respectivement par les articles 169, 170 (au tableau) et 172 (item 9°) du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre, et ce, avant que le conseil ne rende sa décision sur cette demande.

Donné à Lévis, le 13 août 2019
Hélène Jomphe, chef de service

